

Monsieur Le Premier Ministre

Hôtel de Matignon
7 rue de Varenne
75007 Paris

64, rue de Miromesnil
75008 PARIS

Tél. : +33 (0) 1 45 61 66 66
Fax : +33 (0) 1 45 61 66 67

paris@drai-avocats.fr
www.drai-avocats.fr

Toque L 175

Très urgent

Paris le 25 mars 2015,

Monsieur le Premier Ministre,

Je suis l'avocat de M. Christophe Girard, candidat UMP-UDI-DVD aux élections municipales de Vénissieux (métropole de Lyon). Vous n'êtes pas sans ignorer que les élections municipales et communautaires de cette commune ont été annulées par une décision rendue en formation de Section par le Conseil d'Etat statuant au contentieux le 4 février 2015 (PJ).

Cette annulation résultait principalement de la présence d'une liste d'extrême droite constituée sous l'égide de membres exclus du Front national qui n'avait notamment pas hésité à constituer une liste municipale dont les co-listiers avaient été inscrits à leur insu.

Dans le cadre de ces nouvelles élections, la liste conduite par M. Damien Monchau, candidat investi par le Front National/Rassemblement Bleu Marine, réutilise à son profit les mêmes manœuvres frauduleuses à fins de voir concrétiser à tout prix les objectifs de conquête de son parti.

Compte tenu du caractère réitéré, prémédité et aggravé de la fraude électorale ainsi révélée, il se pose clairement la question de la complicité éventuelle du parti politique dirigé par Madame LE PEN.


Monsieur le Premier Ministre, vous menez depuis plusieurs mois une bataille soutenue contre la montée de l'extrême-droite et Monsieur Girard, qui partage avec vous les valeurs de la République, ne peut que vous soutenir.

Ainsi, vous ne pouvez pas ignorer que la section locale de ce parti abuse d'actes contraires au déroulement sain d'une élection démocratique qui influencera nécessairement la future gouvernance de la métropole de Lyon.

Par conséquent, je ne peux que vous demander vivement d'intervenir et de vous engager à faire déférer par le Préfet compétent les élections municipales de Vénissieux et ce, dans le but de garantir à nos électeurs une procédure transparente et régulière.

Dans l'attente d'une réponse que j'espère rapide, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de mon plus profond respect.

Me Rémi-Pierre Draï



Avocat à la Cour
Ancien membre du Conseil national des barreaux
Ancien membre du Conseil de l'ordre